

Intitulé projet :

Réalisation d'un schéma de développement communal

Description du projet

Le schéma de développement communal définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle.

La stratégie territoriale définit :

1° Les objectifs communaux de développement territorial et d'aménagement du territoire à l'échelle communale qui ont pour but :

- La lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle du territoire et des ressources.
- Le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale.
- La gestion qualitative du cadre de vie.
- La maîtrise de la mobilité.

2° Les principes de mise en œuvre des objectifs, notamment ceux liés au renforcement des centralités urbaines et rurales.

3° La structure territoriale identifiée et exprime cartographiquement :

- La structure bâtie, en ce compris les pôles à renforcer.
- La structure paysagère.
- Les réseaux de communication et de transports de fluides et d'énergie.

Le schéma de développement communal peut identifier des propositions de révision du plan de secteur, en ce compris les zones d'enjeu communal.

Justification du projet

La mise en place d'une réflexion territoriale globale permettra de gérer au mieux le développement du territoire et de renforcer de manière cohérente son attractivité.

Elle permettra également d'amplifier les deux défis définis dans le cadre du PCDR, à savoir la préservation du cadre de vie ainsi que le développement démographique intégré.

Elle apportera par ailleurs un éclairage particulier sur la mobilisation du potentiel foncier pour mener à bien les différents projets, plus particulièrement ceux liés à l'habitat et au logement, mais également le développement économique, de loisirs, etc.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
✓	Objectif 7. Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous
✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Mise en œuvre de la stratégie liée au logement et aux espaces publics polarisateurs notamment	★★★ Développement d'une stratégie territoriale durable préservant l'environnement et le cadre de vie	★★★ Renforcement de l'attractivité globale du territoire pour les investisseurs

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Wellin
- Partenaire(s) : CCATM
- Source(s) de financement : DGO4

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Sans objet

- Démarches administratives à réaliser

Désignation d'un auteur de projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Mise en place d'un comité de suivi pour l'élaboration du document

Implication de la CCATM

Communication pour une participation active de la population

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation du schéma de développement communal	1	Commune de Wellin

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mesures visant à mobiliser le potentiel foncier en vue de développer l'habitat	4	Commune de Wellin